



## Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture *Sortants de 2012*

Dans l'objectif d'adapter l'outil de formation régional et les projets pédagogiques de chaque institut aux besoins des employeurs et des publics en attente de formation, le Conseil régional d'Auvergne, les instituts de formation et les professionnels ont souhaité analyser le suivi de l'insertion professionnelle des élèves et étudiants formés.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré un dispositif d'enquête pérenne à destination des élèves et étudiants présentés au diplôme d'Etat portant, notamment, sur leur devenir à 6 et 12 mois. La première vague de l'enquête a concerné les sortants de formation de 2012, soit 1 735 personnes interrogées.





## LE DISPOSITIF D'ENQUÊTE

Le questionnaire, accessible en ligne entre septembre et octobre 2013, a été conçu et administré par le CARIF OREF Auvergne et la Région. Cette dernière a procédé à des relances téléphoniques ciblées visant à améliorer le taux et la qualité des réponses.

L'enquête balayait l'ensemble de la situation de la personne, de sa situation antérieure jusqu'au suivi à 12 mois :

- ✓ la situation avant l'entrée en formation (le lieu de résidence antérieure\*, le statut et l'expérience professionnels, le dernier diplôme obtenu, le suivi d'une préparation au concours...),
- ✓ la situation pendant la formation (le statut professionnel, la formation partielle, l'aide financière reçue...),
- ✓ la situation à 6 mois et celle à 12 mois après la sortie de formation avec :
  - ✓ le type de situation (emploi, sans emploi...),
  - ✓ en cas d'emploi, le poste occupé, le contrat (type, durée, temps de travail, salaire...), l'employeur (secteur d'activité, taille, lieu de travail\*), la durée et les modalités d'obtention du poste,
  - ✓ en cas de formation, le type et le lieu\*,
  - ✓ et, si la personne était sans emploi, la cause et sa situation détaillée.

## L'ANALYSE DU TAUX DE RÉPONSE

Au cours de l'année 2012, une session d'examen s'est déroulée pour la formation d'auxiliaire de puériculture (juillet). Pour rappel, la durée de cette formation étant de 1 an, l'essentiel des personnes interrogées a donc débuté sa formation en 2011.

**13 des 27** sortants ont répondu au questionnaire soit un taux de **48%**, supérieur au taux de réponse global toutes formations sanitaires et sociales confondues (46%) mais comparable à celui des seuls sortants de formations paramédicales et de sages-femmes (48% soit 653 répondants pour 1 351 sortants).

L'analyse des éléments de profil des répondants montre qu'ils sont **représentatifs de l'ensemble de la population enquêtée**. Leur profil est globalement comparable à celui des élèves, inscrits en formation en 2012, recensés par le Ministère de la santé (enquête DREES).

Dans la suite du document, les résultats afférents au diplôme sont comparés à ceux de l'ensemble des diplômés des formations paramédicales et de sages-femmes (désignées aussi par le terme formations sanitaires).

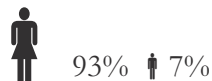
**Note :** la faiblesse des effectifs de la population répondante limite les traitements statistiques et impose des précautions dans les interprétations.

\* Les lieux ou territoires correspondent au COTEF, COmité Territorial Emploi Formation.



## LE PROFIL DES RÉPONDANTS

### Quel est leur sexe ?

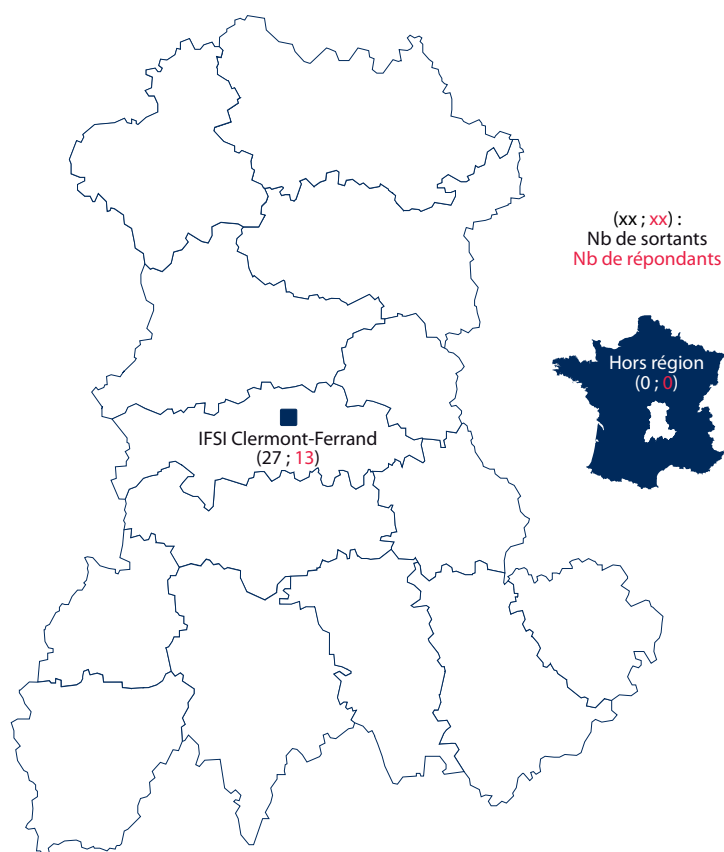


12 des 13 répondants sont des femmes.

### Quel est leur âge ?

5 répondants ont entre 25 et 29 ans et 6 ont 30 ans ou plus\*\*.

### Dans quel institut de formation ont-ils été formés ?



Un seul institut propose la formation d'auxiliaire de puériculture sur la région, à Clermont-Ferrand.

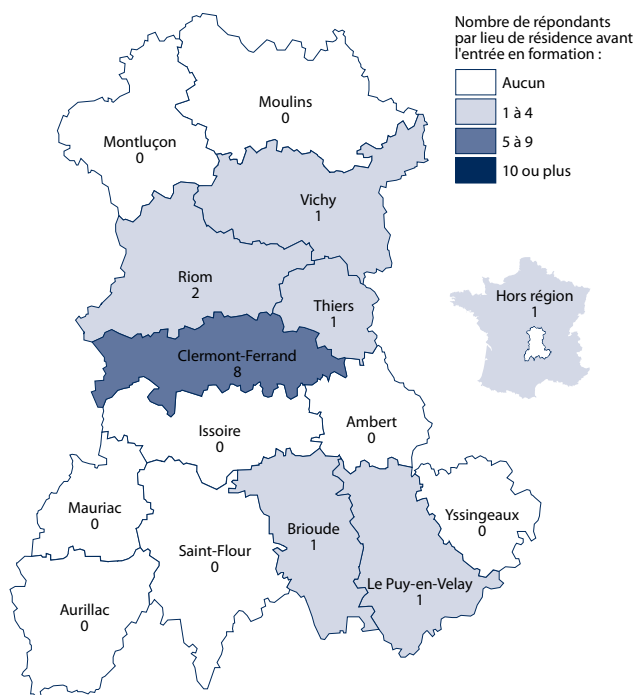
### Ont-ils obtenu leur diplôme ?

L'intégralité des 13 répondants mentionne l'obtention totale du diplôme d'auxiliaire de puériculture.

\*\* L'âge calculé est celui à la sortie de formation. L'âge estimé à l'entrée est de 1 an inférieur.

## LA SITUATION DES RÉPONDANTS AVANT L'ENTRÉE EN FORMATION

### Quel était leur lieu de résidence avant l'entrée en formation ?



12 des 13 des répondants résidaient en Auvergne avant leur entrée en formation, dont 8 sur le COTEF de Clermont-Ferrand.

### Quel était leur statut professionnel avant l'entrée en formation ?

12 des 13 répondants étaient actifs, salariés (10 personnes) ou demandeurs d'emploi avant d'entrer en formation.

### Quelle était leur expérience professionnelle avant l'entrée en formation ?

12 des 13 répondants avaient une expérience professionnelle antérieure, dont 4 dans le secteur sanitaire et social.

L'analyse du statut et de l'expérience professionnels suggère que le public entrant en formation mêle poursuite d'études et reconversion.

### Quel était le niveau du dernier diplôme ou titre obtenu avant l'entrée en formation ?

5 des 13 répondants étaient titulaires d'un diplôme de niveau bac avant leur entrée en formation et 7 d'un diplôme de niveau supérieur au bac.

Cette répartition entre niveau 4 et niveaux supérieurs est confirmée par l'examen des principaux diplômes, avec 4 titulaires d'une licence ou d'une maîtrise, 1 diplômé de master et 5 titulaires de bac général ou professionnel (dont 3 bac ST2S-SMS).

A l'entrée en formation, 5 des 13 répondants avaient obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 5 ans et 4 depuis 10 ans ou plus (en moyenne depuis 5,9 ans).

### Avait-il suivi une préparation au concours d'entrée dans la formation ?

Un répondant indique avoir suivi une préparation au concours.

Cette préparation s'est effectuée au sein d'un organisme de formation (autre qu'un lycée) de statut public.



## ■ ■ LA SITUATION DES RÉPONDANTS PENDANT LEUR FORMATION

### Quel était leur statut professionnel pendant la formation ?

7 des 13 répondants avaient le statut de salarié, 3 celui de demandeur d'emploi et 3 étaient élèves ou étudiants.

### Étaient-ils en formation partielle ?

2 des 13 répondants ont déclaré être en formation partielle.

Ils étaient en formation passerelle (c'est-à-dire qu'ils détenaient un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation) et l'obtention de la dispense datait de plus d'un an.

A l'issue de la formation, ils ont obtenu, respectivement, les 2 ou 4 modules qu'il leur restait à valider.

### De quelle(s) ressource(s) financière(s) ont-ils bénéficié pour leur vie quotidienne pendant la formation ?

12 des 13 répondants ont déclaré avoir bénéficié d'une aide ou d'une ressource financière pour leur vie quotidienne. Parmi eux, 8 ont perçu une allocation Pôle Emploi, 3 une rémunération employeur et 2 une bourse du Conseil régional.

A noter qu'une même personne peut bénéficier de plusieurs aides.



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

85% des répondants étaient en emploi 6 mois après la formation (11 personnes sur 13) contre 93% pour l'ensemble des répondants des formations paramédicales et de sages-femmes.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

9 des 10 répondants exerçaient le métier d'auxiliaire de puériculture.

### Quel était leur statut professionnel ?

7 des 10 répondants étaient en CDD ou CTI et 3 en emploi stable\* (CDI).

### Quelle était la durée du contrat ?

3 des 10 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation. 2 personnes occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois et 5 des contrats de 6 mois et plus.

### Quel était le temps de travail ?

8 des 10 répondants exerçaient leur activité à temps plein. Le temps partiel était subi pour les 2 personnes concernées.

### Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

6 des 7 répondants travaillaient au sein d'un établissement de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, centre de loisir...).

### Quelle était la taille de l'établissement employeur ?

6 des 10 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

6 des 10 répondants déclaraient gagner moins de 1 200 euros nets mensuels.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 160 €, inférieur de près de 32% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 528 €).

\* : CDI, stagiaires/titulaires de la FP, professions libérales



## LA SITUATION 6 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

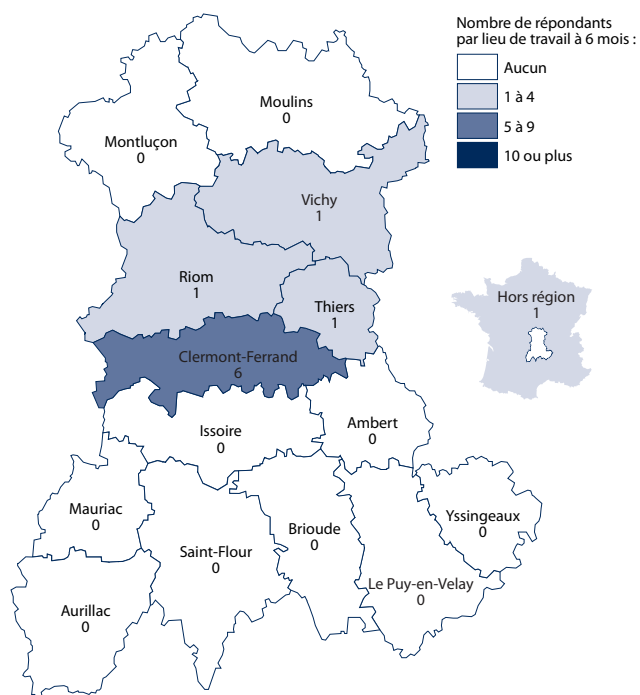
### Quels ont été la durée et le mode d'obtention de l'emploi ?

7 des 10 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (89% pour les répondants des formations sanitaires).

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (6 réponses), devant l'annonce Pôle Emploi (4 réponses).

### Quel était le lieu de travail ?

9 des 10 répondants travaillaient en Auvergne 6 mois après leur sortie, dont 7 sur leur lieu de résidence antérieur.





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION

### Quelle était leur situation professionnelle ?

92% des répondants étaient en emploi 12 mois après la formation (11 personnes sur 12) contre 95% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires.

**NB : l'analyse se concentre, par la suite, sur la situation d'emploi.**

### Quel était l'intitulé du poste occupé ?

9 des 10 répondants exerçaient le métier d'auxiliaire de puériculture.

### Quel était leur statut professionnel ?

7 des 10 répondants étaient en CDD ou CTI et 3 en emploi stable (CDI).

### Quelle était la durée du contrat ?

3 des 10 répondants occupaient un emploi à durée indéterminée après leur sortie de formation. 2 personnes occupaient un emploi de durée inférieure à 6 mois et 5 des contrats de 6 mois et plus.

### Quel était le temps de travail ?

9 des 10 répondants exerçaient leur activité à temps plein.

### Quelle était la nature de l'activité de l'établissement employeur ?

5 des 7 répondants travaillaient au sein d'un établissement de garde d'enfants d'âge préscolaire (crèche, centre de loisir...) et 2 au sein d'un établissement hospitalier (CH, clinique...).

### Quelle est la taille de l'établissement employeur ?

5 des 9 répondants exerçaient leur activité au sein d'un établissement de moins de 50 salariés.

### Quel était le salaire net mensuel en euros (primes incluses) ?

4 des 10 répondants déclaraient gagner moins de 1 200 euros nets mensuels.

Le salaire net mensuel moyen est de 1 230 € (en augmentation de 6% en 6 mois), inférieur de 26% à celui perçu par l'ensemble des répondants des formations sanitaires (1 550 €).





## LA SITUATION 12 MOIS APRÈS LA SORTIE DE FORMATION (SUITE)

### Quelle a été la durée d'obtention de l'emploi ?

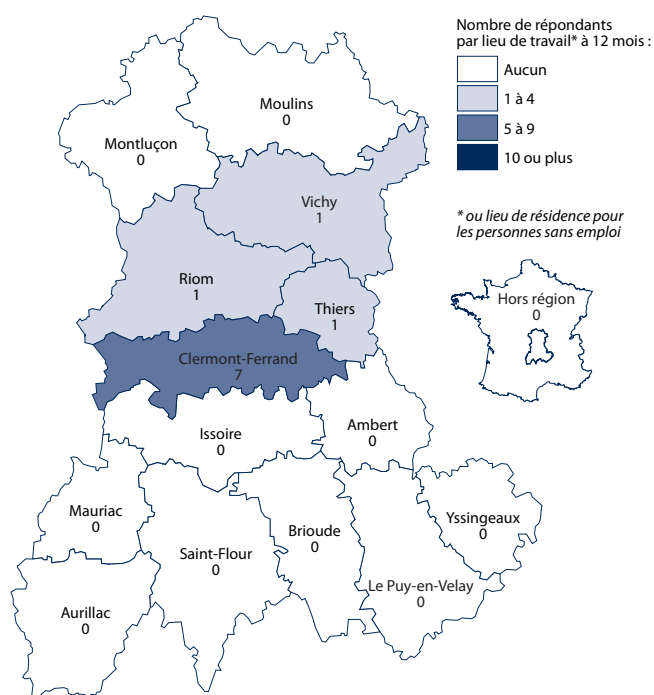
7 des 10 répondants ont obtenu leur emploi moins de 3 mois après leur sortie de formation (contre 82% pour l'ensemble des répondants des formations sanitaires).

### Quel a été le mode d'obtention de l'emploi ?

La candidature spontanée est le mode d'obtention de l'emploi le plus fréquent (5 réponses), devant l'annonce Pôle Emploi (3 réponses).

### Quel était le lieu de travail ?

L'ensemble des 10 répondants travaillait en région, dont 8 sur leur territoire de résidence antérieur.





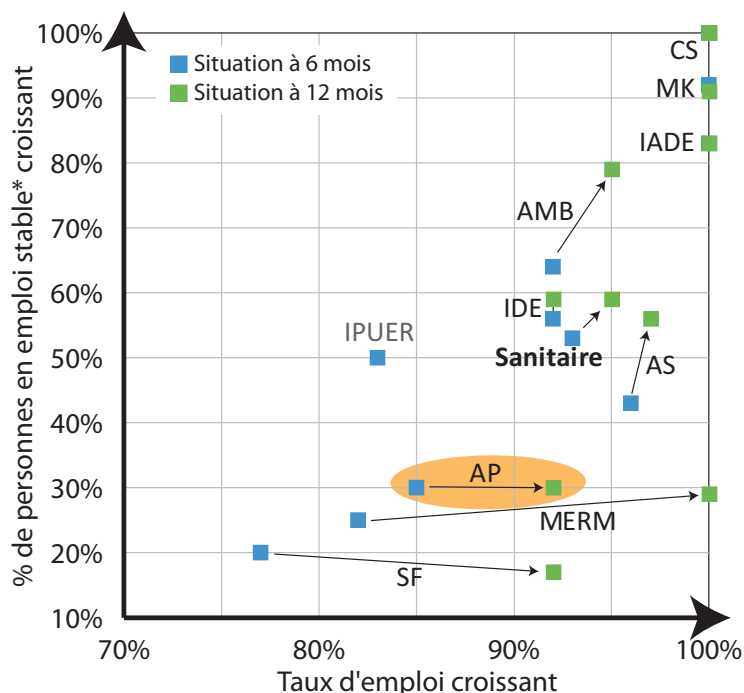
## SYNTHÈSE

### Taux d'emploi et stabilité

La situation des sortants de formation d'auxiliaire de puériculture se différencie de celle de l'ensemble des sortants de formations sanitaires. Ainsi, on observe, entre la situation à 6 mois et celle à 12 mois, une évolution significative du taux d'emploi et un maintien de la part d'emploi stable.

Le taux d'emploi des auxiliaires de puériculture augmente de 7 points, de 85% à 92% (+2 points en 6 mois pour l'ensemble des répondants).

Le taux d'emploi stable se maintient entre 6 et 12 mois à 30% (+6 points pour les sortants de formations sanitaires).



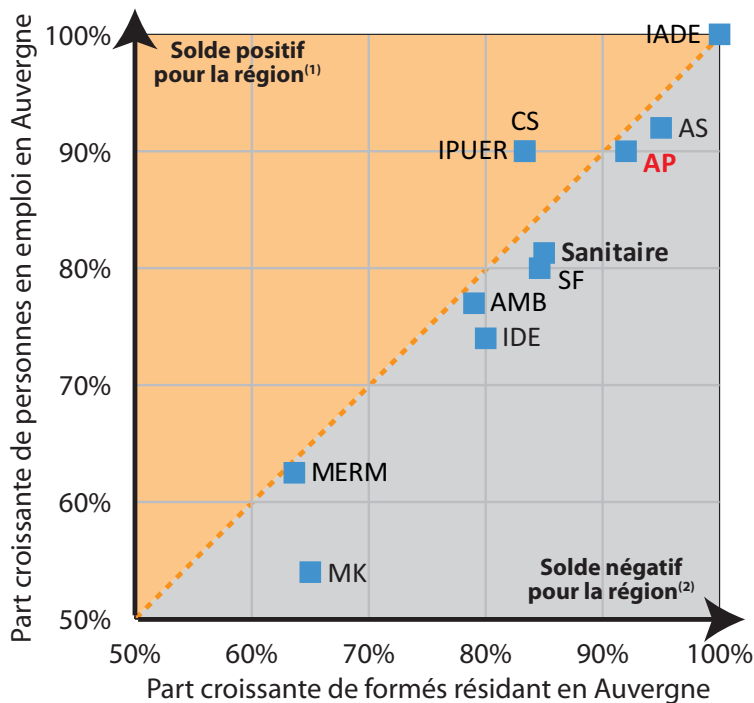
### Lieux de résidence antérieure et de travail à 6 mois

Pour la région, le solde d'auxiliaires de puériculture est légèrement négatif. Ainsi, les formés étaient à 92% des résidents auvergnats et 90% d'entre eux sont restés travailler en Auvergne.

La situation est comparable à celle de la moyenne toutes formations sanitaires confondues (solde négatif), la formation d'auxiliaire de puériculture se distinguant, néanmoins, par des parts de personnes résidant ou travaillant en Auvergne plus importantes.

Rappelons que la population des répondants est faible (13 personnes) et que ces résultats sont à **interpréter avec précaution**.

Ils devront donc être confirmés par le suivi de plusieurs cohortes de sortants de formation.



(1): plus de personnes en emploi que de personnes formées

(2): moins de personnes en emploi que de personnes formées





# L'INSERTION DES SORTANTS DE FORMATIONS PARAMÉDICALES ET SOCIALES

## GLOSSAIRE

**AMB** : Ambulancier

**AP** : Auxiliaire de puériculture

**AS** : Aide-soignant

**APEMK** : année préparatoire aux études de masso-kinésithérapie

**Bac ST2S-SMS** : Bac technologique Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a remplacé le bac Sciences Médico-Sociales en 2007

**BEP CSS** : Brevet d'Etudes Professionnelles Carrières Sanitaires et Sociales

**CS** : Cadre de santé

**DE** : Diplôme d'Etat

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

**Formation partielle** : cursus partiel suivi par des personnes titulaires de certains titres ou diplômes, ou s'inscrivant dans le cadre d'un parcours VAE

**Formation passerelle** : pour les personnes titulaires d'un diplôme donnant droit à dispense du concours et de certains modules de formation

**FP** : Fonction Publique

**IADE** : Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat

**IDE** : Infirmier Diplômé d'Etat

**IPUER** : Infirmier puériculteur

**MERM** : Manipulateur en électroradiologie médicale

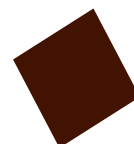
**MK** : Masseur-kinésithérapeute

**PACES** : Première Année Commune aux Etudes de Santé, conduit les étudiants aux 4 filières médicales, médecine, dentaire (odontologie), pharmacie ou maïeutique (sage-femme) au terme d'un concours

**Préparation** : suivi d'une préparation au concours d'entrée en formation

**SF** : Sage-femme

**SSIAD** : Services de Soins Infirmiers A Domicile



**Contact : CARIF OREF Auvergne**

16b rue Fontgiève - 63 000 Clermont-Ferrand

Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

Portail : <http://www.formationauvergne.com/>

<http://www.pro.formationauvergne.com/>

Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)

